

Notre territoire d'intervention

Notre plateforme d'accompagnement et de répit des aidants s'adresse à tous les aidants vivant sur les bassins de santé de Toulouse, Cornebarrieu, Villefranche de Lauragais, Muret.



Nos partenaires

La plateforme d'accompagnement et de répit des aidants du Domaine de la Cadène s'appuie sur un réseau de partenaires dont l'expérience est reconnue dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes souffrant d'une maladie neuro-dégénérative et de leurs proches.

La plateforme est financée par l'Agence Régionale de Santé Occitanie dans le cadre du Plan Maladies Neuro-Dégénératives, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, l'Association France Alzheimer 31 et France Parkinson.



Qui sommes-nous ?

Notre équipe est composée de professionnels de santé au service des proches aidants.

Le dispositif « Temps libéré de l'aidant » est déployé en partenariat avec les professionnels de l'ADPAM et de Bulle d'Air.

Nous contacter :



05 34 40 43 70



plateforme@lacadene.fr

La plateforme d'accompagnement et de répit des aidants est un service du **Domaine de La Cadène**, établissement gériatrique associatif privé à but non lucratif habilité à recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale.

15 impasse de la Cadène
31200 TOULOUSE

Télécopie : 05 34 40 45 58

Messagerie : plateforme@lacadene.fr

Site internet : www.plateforme.domainedelacadene.fr



Plateforme d'accompagnement
et de répit des aidants



Temps libéré de l'aidant



Vous accompagnez une personne atteinte d'une maladie neuro-évolutive (maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson ou troubles apparentés,...) et vous avez besoin de temps pour vous

Nous pouvons vous aider...



Afin de vous préserver un peu alors que vous accompagnez au quotidien un proche malade à domicile.

Notre plateforme d'accompagnement et de répit des aidants met en place le dispositif :

Temps libéré de l'aidant



BESOIN D'UN TEMPS POUR VOUS ?

- ⇒ Un temps de répit durant 2h30
- ⇒ Dispositif entièrement gratuit
- ⇒ Huit temps d'accompagnement maximum par année

Si vous souhaitez plus de renseignements et/ou bénéficier de ce dispositif, vous pouvez nous contacter au :



05.34.40.43.70



plateforme@lacadene.fr

Un temps de répit

Ce temps d'accompagnement peut être ponctuel ou de manière plus régulière en fonction de vos besoins.

Un accompagnement adapté

Une évaluation des besoins spécifiques sera réalisée par une professionnelle de notre plateforme des aidants en amont du premier temps d'accompagnement.

Le professionnel sera vigilant au rythme de votre proche et ajustera les activités en fonction des attentes de la personne et son besoin de repos.

Cet accompagnement ne se substitue en aucun cas aux autres professionnels intervenant au domicile (Aide à Domicile, Equipe Spécialisée Alzheimer, intervenant libéral...), ni à une participation à l'Accueil de Jour ou à l'Accueil-Répit .